



CONSEIL SYNDICAL du 13 décembre 2021

Rapport n° 202112 13 - 11h

**Objet : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif
Tarification 2022**

Mesdames, Messieurs,

Par vote du 13 décembre 2012, puis du 22 janvier 2014 l'organe délibérant de RESEAU31 a fixé des tarifs instaurant la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et la Participation pour les Frais de Branchement (PFB) et notamment la PFAC pour les Assimilés Domestiques (PFAC-AD).

A la lumière des retours d'expérience, il est proposé aujourd'hui une simplification de lecture des catégories : siège social / administration / autres services administratifs / services au public.

Il est proposé une correction du tarif « administration » dont la part employé passe de 0,05 à 0,5, à l'identique des autres services administratifs.

La mise en œuvre de cette proposition nécessite d'approuver la nouvelle grille ainsi que les tarifs qui sont intégrés dans la grille globale des Participations Financières à l'Assainissement Collectif des Assimilés Domestiques présentée en annexe.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.

Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

Annexe : Grille tarifaire des PFAC-AD



PARTICIPATIONS AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
détails des ASSIMILES DOMESTIQUES

code

				participation par unité		
catégorie/sous catégorie	désignation	unité	nombre d'équivalent habitant par unité	raccordement dans le cadre d'une opération à la demande du pétitionnaire	raccordement dans le cadre de travaux programmés par RESEAU31 (opération globale d'extension de réseau et de renouvellement de réseau générant une économie d'échelle)	plafond
commerce de détail						
<i>activités de commerce de détail, c'est-à-dire de vente au public de biens neufs ou d'occasion essentiellement destinés à la consommation des particuliers ou des ménages</i>	commerce de détail, tous secteurs avec surface de vente inférieure à 500m2	par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	4 500,00 €
	commerce de détail à dominante alimentaire avec surface de vente supérieure ou égale à 500m2 et inférieure ou égale à 2000m2	par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	8 000,00 €
	autre commerce de détail avec surface de vente supérieure ou égale à 500m2 et inférieure à 2000m2	par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	12 000,00 €
	centre commercial	par employé	0,75	750,00 €	188,00 €	150 000,00 €
services de soins d'hygiène et de propreté						
<i>activités de services contribuant aux soins d'hygiène des personnes, laveries automatiques, nettoyage à sec des vêtements, coiffure, établissement de bains-douches</i>		par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	8 000,00 €
hébergement						
<i>Activités d'hôtellerie, résidences de tourisme, camping et caravanage, parcs résidentiels de loisirs, centres de soins médicaux ou sociaux pour de courts ou longs séjours, congrégations religieuses, hébergement de militaires, hébergement d'étudiants ou de travailleurs pour de longs séjours, centres pénitenciers</i>	hôtellerie, résidences de tourisme, parcs résidentiels de loisirs, congrégations religieuses, hébergement de militaires, hébergement d'étudiants ou de travailleurs pour de longs séjours	par chambre	1	1 000,00 €	250,00 €	8 000,00 €
	camping et caravanage	par emplacement	1	1 000,00 €	250,00 €	8 000,00 €
	centres de soins médicaux ou sociaux pour de courts ou longs séjours	par lit	1	1 000,00 €	250,00 €	8 000,00 €
	centres pénitenciers	par cellule	1	1 000,00 €	250,00 €	8 000,00 €
administrations						
<i>activités de siège social, administration, services au public ou aux industries pour lesquelles les pollutions de l'eau résultent principalement des besoins visés à l'article R213-48-1 du code de l'environnement</i>	sièges sociaux	par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	4 500,00 €
	activités administratives et financières de commerce de gros, de poste, de courrier, de services financiers, d'assurance, de caisses de retraite, de services juridiques, comptables, d'activité immobilières	par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	4 500,00 €
	services au public ou aux industries comme les activités d'architecture, ingénierie, contrôles, analyses techniques, publicité, études de marché, fournitures, contrats de location, bail, service dans le domaine de l'emploi, agences de voyage services de réservation	par employé	0,5	500,00 €	125,00 €	4 500,00 €
restauration						
<i>activités de restauration, restaurants traditionnels, self service, établissements proposant des plats à emporter</i>		par couvert	0,5	500,00 €	125,00 €	8 000,00 €
services sociaux						
<i>services d'action sociale, administration publique et de sécurité sociale, activité administrative d'organisation associative et d'organisation ou d'organismes extra-territoriaux</i>		par employé	0,25	250,00 €	63,00 €	4 500,00 €

code

catégorie/sous catégorie	désignation	unité	nombre d'équivalent habitant par unité	raccordement dans le cadre d'une opération à la demande du pétitionnaire	raccordement dans le cadre de travaux programmés par RESEAU31 (opération globale d'extension de réseau et de renouvellement de réseau générant une économie d'échelle)	plafond
enseignement	sans hébergement ni restauration	par élève	0,3	300,00 €	75,00 €	4 500,00 €
<i>activité d'enseignement</i>	avec restauration (1/2 pension)	par élève	0,5	500,00 €	125,00 €	4 500,00 €
	avec hébergement (pensionnat)	par élève	1	1 000,00 €	250,00 €	4 500,00 €
services de santé	activités pour la santé humaine à l'exclusion des hôpitaux généraux et spécialisés en médecine et chirurgie	par employé	0,25	250,00 €	63,00 €	4 500,00 €
culture	activités de service en matière de culture divertissement y compris les bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	par personne autorisée	0,05	50,00 €	13,00 €	4 500,00 €
sport	activités sportives, récréatives et de loisirs	par personne autorisée	0,05	50,00 €	13,00 €	4 500,00 €
jeux	activités d'exploitation d'installations de jeux de hasard	par personne autorisée	0,1	100,00 €	25,00 €	8 000,00 €
médias	activités d'édition à l'exclusion de la réalisation des supports, activités de production de films cinématographiques, de vidéos et de programme de télévision, d'enregistrement sonore et d'édition musicale, de production et de diffusion de radio et de télévision, de télédiffusion, de traitement, d'hébergement et de recherche de données. programmation et conseil en informatique et autres services professionnels et techniques de nature informatique	par personne autorisée	0,05	500,00 €	125,00 €	8 000,00 €